

# **NON MADAME BOUSQUET, LE DIALOGUE SOCIAL À PUBLICIS, N'EST PAS D'UNE GRANDE QUALITÉ !**

**Le 12 décembre 2022, vous avez adressé à l'ensemble des salarié-e-s du groupe Publicis un message pour annoncer la signature des derniers accords et vous avez clôturé ce communiqué en vous félicitant de la qualité du dialogue social à Publicis.**

En tant qu'organisation syndicale Info'Com-CGT représentative et ayant participé activement à l'ensemble des négociations qui se sont déroulées depuis l'épidémie de Covid, nous pouvons affirmer que, non, le dialogue social à Publicis n'est pas de grande qualité. Et, nous n'acceptons pas que l'on puisse faire croire le contraire.

On ne fera pas la liste complète, bien trop longue, des rappels de courriers envoyés depuis 2020 pour faire constater aussi bien au niveau des négociations de groupe qu'au niveau des entreprises où nous exerçons une activité syndicale des difficultés bien trop nombreuses auxquelles nous sommes confrontés aussi bien pour exercer le droit syndical mais également pour effectuer tout le travail nécessaire lorsqu'on s'engage à négocier des accords collectifs pour des milliers de salarié-e-s.

Pour ne prendre que quelques exemples, nous pouvons mentionner la difficulté à obtenir de vos services la représentativité de chaque syndicat au niveau groupe. Ce simple exemple suffit déjà à démontrer dans quelles conditions les syndicats peuvent exercer leurs prérogatives.

On peut également mentionner les difficultés à obtenir des informations sur chaque thème de négociation. Alors que la signature des syndicats engage l'avenir de plus de 5 000 salarié-e-s et que la situation dans certaines entreprises est inconnue en l'absence d'une présence syndicale, les informations que nous demandons sont toujours incomplètes, lacunaires voire absentes.

Publicis incite par ce manque de transparence à des négociations dégradées. Nos courriers en

font régulièrement état. Alors que l'accord triennal sur l'égalité va être renégocié, aucune réponse n'a été apportée sur les indicateurs de l'accord qui auraient dû être communiqués et qui figurent dans l'accord même. Même les engagements qui sont pris et écrits ne sont pas respectés. Nous n'avons donc aucun moyen de vérifier que les actions ont été mises en œuvre.

On peut également noter les difficultés grandissantes à pouvoir informer les salariés sur ces négociations collectives sans accès aux moyens de communication adaptés aux salariés en télétravail ou en home office. Faire respecter les obligations légales en matière de panneau, d'affichage, d'intranet reste pour la CGT de Publicis une activité quotidienne à mener tant les directions freinent pour permettre au droit syndical de s'exprimer comme elle le devrait au vu de la négociation collective très dense.

Toutes ces difficultés à exercer l'activité syndicale n'est pas sans effet sur nos mandaté-e-s, nous l'avons aussi rappelé à de nombreuses reprises.

La négociation collective à Publicis, Madame Bousquet a des airs de monologue social où les syndicats sont plus inciter à faire de la figuration qu'à travailler sérieusement et à négocier dans un cadre loyal. La qualité du dialogue social ne se mesure pas à la quantité d'accords signés mais aux droits nouveaux pour les salariés et à la capacité des syndicats à pouvoir exercer pleinement leurs prérogatives, à la loyauté, aux informations pertinentes portées à leur connaissance et à pouvoir contrôler et veiller à l'application de l'accord.

**Nous attendons donc non seulement des conditions de négociations loyales avec des informations précises, données dans des temps raisonnables et des moyens de communication digne du XXI<sup>e</sup> siècle.**